

cipant à l'entreprise; une forte proportion de ces derniers sont touchés par les traités. On visait en 1950 un chiffre de 150,000 peaux de rat musqué d'une valeur estimative de \$250,000.

Un accord semblable conclu avec la Saskatchewan en 1946 a donné lieu à d'aussi bons résultats. La production de peaux de castors sous un régime de rendement continu est passée au cours de la période de 1,600 peaux à 8,328 d'une valeur de \$157,399 en 1949. Ce succès tient en grande partie au programme de transplantation de castors vivants, grâce auquel on a réussi à établir 2,085 castors dans de nouveaux habitats. En plus de participer au programme de gestion provincial, qui comprend plusieurs régions de restauration du rat musqué, la Division a loué de la province en vue d'une entreprise spéciale une étendue de 250,000 acres située près des réserves indiennes de Red-Earth et de Shoal-Lake, dans le delta de la Saskatchewan. Le régime de gestion a permis à la région de produire quelque 10,000 peaux de rats musqués par année au cours des dernières saisons; cependant, les travaux de construction achevés durant la saison de 1947-1948 ont mis de nouvelles étendues en exploitation et permis de viser pour 1950 une récolte de 40,380 peaux devant rapporter aux 85 trappeurs indiens intéressés une somme nette d'environ \$75,000.

Au cours de 1947-1949, le programme de gestion entrepris en Ontario en collaboration avec le ministère provincial des Terres et Forêts a fait doubler la production de peaux de castors et soumis à la gestion toute la zone productive de la province. En 1949, un accord semblable à ceux qui s'appliquent au Manitoba et à la Saskatchewan a été passé avec l'administration provinciale.

Au Québec, cinq réserves d'animaux à fourrure d'une superficie globale de 63,000 milles carrés sont en exploitation. Sous le régime du rendement continu, 10,500 peaux de castors y ont été prises en 1949-1950 et ont rapporté aux trappeurs indiens \$275,000. Voici la production des quatre réserves en exploitation en 1949:

<u>Réserve</u>	<u>Peaux</u>	<u>Valeur</u>
		\$
Réserve Abitibi.....	2,061	37,322
Réserve Old-Factory.....	2,071	39,622
Réserve Nottaway.....	1,781	43,553
Réserve Grand-Lake.....	1,037	21,757
TOTAL.....	6,950	142,254

Sous-section 1.—Affaires Indiennes

L'activité de la Division des affaires indiennes du ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration s'étend aux questions suivantes: instruction et santé des Indiens; expansion de l'agriculture et d'autres industries chez les Indiens; administration de leurs terres, de leurs fonds et biens communautaires; et direction générale de leur bien-être.

Les chapitres VII et IX du présent volume de même que le précédent article traitent l'instruction et le bien-être des Indiens. Les tableaux qui suivent présentent des résumés portant sur la population indienne et ses terres et biens.

Le but ultime des autorités est de placer l'Indien sur un pied autant que possible égal à celui de ses compatriotes de race blanche. Elles favorisent le développement d'initiatives communautaires et avisent à améliorer la production et le revenu des Indiens et à conserver les ressources naturelles dont ils dépendent.